

Fiche bâtiment [1]

B1 Type de travaux (*) : Nouveau bâtiment
 B2 N° de parcelle (*) : 1186-7
 B3 N° ECA :
 B4 Rue/lieu (*) : Avenue de Saint-Jean
 B5 Dénomination du bâtiment :
 B6 Nombre d'entrées avec adresse : 1

CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

B7 Catégorie de bâtiment (*) : Bâtiments à plusieurs logements, exclusivement à usage d'habitation
 Classe : Immeubles à trois logements et plus
 B8 Surface au sol du bâtiment [m²] : 179
 B9 Surface brute utile des planchers [m²] : 506
 B10 Surface brute des planchers pour le logement [m²] : 506 Pour les activités [m²] : 0
 B11 Cube SIA [m³] : 1647
 B12 Nombre de niveaux total (y. c. sous-sols et demi-niveaux) : 4
 B13 Nombre total de logements après travaux (*) : 3
 Nb 1 pce : Nb 2 pce : Nb 3 pce :
 Nb 4 pce : 3 Nb 5 pce : Nb 6 pce ou plus :
 B14 Bâtiment transformé (*) : les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements : Non
 B15 Système de chauffage (*) : Chauffage à distance
 Puissance du chauffage [KW] : 20
 B16 Agent énergétique de chauffage (source énergie) : Chaleur à distance
 Si chauffage au bois ou au charbon d'une puissance > que 70 kW, ou d'un chauffage à mazout moyen ou lourd, cocher la question N° 456.
 Pour les pompes à chaleur utilisant le sous-sol ou l'eau comme source de chaleur, cocher la question N° 450
 B17 Agent énergétique pour l'eau chaude (source énergie) : Chaleur à distance
 B18 La construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire) : Oui Non

Amiante dans les bâtiments transformés et démolis (dès le 1er mars 2011)

Pour tous les cas où la construction a eu lieu avant le 1er janvier 1991 (date du permis de construire), joindre avec la demande de permis de construire 4 exemplaires papier du diagnostic amiante "avant travaux" effectué par un diagnostiqueur inscrit sur la liste des diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH) (2 ex. pour la commune et 2 ex. pour la CAMAC).
 Ajouter votre rapport amiante en [format électronique...](#) pour ce bâtiment

AUTRES INFORMATIONS SUR LE BATIMENT

39. a) Façades, toiture Matériau, couleur :
 Façades en panneaux béton préfabriqué, gris
 Mode de couverture, couleur :
 Toiture plate végétalisée
 Type de fermeture : Stores Volets
 b) Surface de toiture ou de façade en métal non enduit (par ex. en cuivre ou zinc) supérieure à 50 m²
 44. Installations de stockage d'hydrocarbures et autres liquides pouvant polluer les eaux, soumises ou non soumises à autorisation spéciale selon art. 32 OEaux
 (cocher aussi la question No 408)
 45. a) Ascenseur, monte-charge : Electrique Hydraulique
 b) Rampe/plate-forme ajustable : Electrique Hydraulique
 c) Contenance du réservoir d'huile : litres
 d) Escalier / tapis roulant servant au transport de personnes
 46. Raccordement TV/radio : Antenne collective Antenne extérieure Antenne intérieure
 Parabole Câble télé-réseau

PARTIE ENERGIE

Isolation thermique (bâtiments, serres, locaux frigorifiques)

Isolation thermique

Compétence

M

ME

48. Qh (MJ/m².an) : 144.9 Informations complémentaires :
 Qhli (MJ/m².an) : 154 Informations complémentaires :

453. a) Qh est inférieur ou égal à Qhli

[X]

b) Demande de dérogation Qh est supérieur à Qhli

[]

**Dans tous les cas, joindre le formulaire EN-2a ou EN-2b et le calcul SIA 380/1
 Pour les bâtiments neufs, joindre les formulaires EN3 et EN-VD 72**

Surface de référence énergétique

SRE : 459.1

Informations complémentaires :

465. Installation de locaux frigorifiques et/ou de congélation

[]

EN 6

468. Serres artisanales ou agricoles chauffées

[]

EN 7

474. Halles gonflables

[]

EN 8

Installations techniques du bâtiment449. Installation de refroidissement, de climatisation ou de pompe à chaleur contenant des fluides réfrigérants stables dans l'air (HFC)

[]

75

450. a) Pompe à chaleur utilisant le sous-sol comme source de chaleur (sondes)

[]

65A

b) Pompe à chaleur utilisant les eaux souterraines comme source de chaleur (pompage)

[]

65B

c) Pompe à chaleur (air/eau ou air/air), à l'intérieur ou à l'extérieur, pour le chauffage ou pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS)

[]

Annexe

456. Chauffage à bois ou au charbon d'une puissance supérieure à 70 kW, ou chauffage à mazout moyen ou lourd

[]

461. Justificatif de la part minimale d'énergies renouvelables

[X]

EN-VD 72

462. Installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire

[X]

EN 3

463. Installation de ventilation

[]

EN 4

464. Installation de réfrigération / humidification

[]

EN 5

466. Installation de production d'électricité par combustible

[]

EN 9

475. Résidences secondaires

[]

EN 3

Divers470. Installation de chauffage en plein air

[]

EN 10

471. Patinoires (RLVLEne, art 53) - Concept énergétique à soumettre à la DGE-DIREN

[]

473. Bâtiments tertiaires et du secteur public de plus de 1000 m²

- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour l'éclairage

[]

EN 12

- justificatif selon SIA 380/4 de la consommation électrique pour la ventilation et la climatisation

[]

EN 13

476. Grands consommateurs (consommation électrique >0.5 GWh ou thermique >5 GWh)

[]

EN-VD 15

477. Demande de dérogation à la loi sur l'énergie ou à son règlement d'application

[]

Précisez l'article :

Vous trouverez plus de renseignements sur les formulaires 'Energie', sur le site de la [DIREN](#)